

Département
Des ARDENNES

=====

ARRONDISSEMENT
de
CHARLEVILLE-
MÉZIÈRES

Conseillers de la
Communauté en exercice :
44
EFFECTIF LEGAL : 44

**Certifié affiché à
la porte de la
Maison de la
Communauté
6 octobre 2017
Convocation faite
Le 22 septembre
2017**

**ARRÊTÉ de Monsieur le PRÉFET des ARDENNES
en date du 27.05.2004**

EXTRAIT

**du registre des délibérations du Conseil de
Communauté Ardenne rives de Meuse**

Séance du 28 septembre 2017

L'an deux mil dix-sept, et le jeudi vingt-huit septembre à dix-huit heures trente, les membres du Conseil de Communauté Ardenne rives de Meuse, régulièrement convoqués, se sont réunis, au nombre prescrit par la Loi, dans une salle de la Maison de la Communauté, en session ordinaire de 2017, sous la présidence de Monsieur Bernard DEKENS, Président de la Communauté de Communes.

Etaient présents : MM. Richard CHRISMENT, Fabien PRIGNON, Pierre MARCHAND, Richard DEBOWSKI, Mario IGLESIAS, M^{mes} Khadidja RIGAUX, Olinda BADRE, Isabelle BLIGNY, MM. Farouk BOUDGHASSEM, Daniel BORIN, Dominique HAMAIDE, Robert ITUCCI, Antoine PETROTTI, Jean-Claude JACQUEMART, Bernard DEFORGE, Benoît SONNET, Dominique POLLET, René CHOIN, M^{me} Brigitte ANCIAUX, M. Jean-Pierre BERTOLUTTI, M^{me} Brigitte DUMON, MM. Daniel DURBECQ, Gérald GIULIANI, Rémi LECLERC, Jean-Bernard ROSE, M^{me} Dominique RUELLE, M. Jean-Pol DEVRESSE, M^{me} Angéline COURTOIS.

Absents excusés : MM. Erick HIVER (pouvoir à M. Jean-Pierre BERTOLUTTI), Gérard SAINT-MAXIN (pouvoir à M. Jean-Claude JACQUEMART), Pascal GILLAUX, M^{me} Linda AMAR (pouvoir à M^{me} Khadidja RIGAUX), MM. Jean-BLANCHEMANCHE (pouvoir à M. Daniel BORIN), Eugénio PIRRONITTO, M^{me} Claude DANHIEZ (pouvoir à M^{me} Isabelle BLIGNY), MM. Claude WALLENDORFF (pouvoir à M. Dominique HAMAIDE), André VINCENT (représenté par M. Bernard DEFORGE), M^{me} Dominique FLORES (pouvoir à M. Benoît SONNET), M. Joël HIGUET (représenté par M. Jean-Pierre BERTOLUTTI), M^{mes} Laure BARBE, Bénédicte BELLIH, M. Jean-Marie MARTIN (pouvoir à M^{me} Dominique RUELLE), M^{mes} Marie- Claude MORIAU (pouvoir à M. Daniel DURBECQ), Michelle POTH, M. Jean-Luc GRABOSWKI (pouvoir à M^{me} Angéline COURTOIS).

Monsieur Pierre MARCHAND est nommé secrétaire de séance.

OBJET :

**2017-09-219 bis Autorisation au Président de demander un avenant
n° 1 au Contrat de Territoire, relatif aux projets de
la commune de REVIN**

Vu ses délibérations n°2017-04-122 du 12 avril 2017, n°2017-05-167 du 31 mai 2017 et n°2017-06-182 du 22 juin 2017 relatives au Contrat de Territoire,

Vu le Contrat de Territoire signé le 6 juillet 2017, en particulier les quatre projets inscrits pour la Commune de REVIN,

Considérant que le coût d'investissement de la réfection de la route du Malgré Tout a été inférieur à celui prévu dans le plan de financement prévisionnel et qu'à taux constant (25 %) et via un calcul sur le montant définitif HT (55 281 €), il serait possible de dégager un reliquat de subvention au profit du projet du Pont George Sand, soit 4 930 €,

Vu le courrier du 14 septembre 2017 de la Commune de REVIN informant le Conseil Départemental des Ardennes de sa décision d'annuler la suspension du projet de réparation du Pont George Sand, inscrit au Contrat de Territoire, et formulant le souhait de reporter la somme de 4 930 € du Contrat de Territoire, tel que présenté plus haut,

Considérant que la dépense subventionnable pour le Pont George Sand se basera sur la délibération du 7 septembre 2017 du Conseil Municipal de REVIN soit 246 955,00 € HT et que la répartition de l'enveloppe financière sera la suivante :

Contrat de Territoire Projets inscrits pour la Commune de REVIN			
Projet	Montant total HT	Taux de subvention	Subvention
Réparation du Pont Georges Sand	247 000,00 €	25,00%	61 750 €
Réfection de la route du Malgré Tout	75 000,00 €	25,00%	18 750 €
Aménagements aux abords du Lycée Jean Moulin	166 700,00 €	25,00 %	41 675 €
Réfection de la rue Saint-Bernard	166 700,00 €	25,00 %	41 675 €
Total crédits réservés pour la Commune REVIN			163 850 €

Demande d'avenant n°1 au Contrat de Territoire Projets inscrits pour la Commune de REVIN			
Projet	Montant total HT	Taux de subvention	Subvention
Réparation du Pont Georges Sand	246 955,00 €	27,00%	66 680 €
Réfection de la route du Malgré Tout	55 281,00 €	25,00%	13 820 €
Aménagements aux abords du Lycée Jean Moulin	166 700,00 €	25,00 %	41 675 €
Réfection de la rue Saint-Bernard	166 700,00 €	25,00 %	41 675 €
Total crédits réservés pour la Commune REVIN			163 850 €

Considérant que la Communauté doit demander un avenant au Contrat de Territoire au Conseil Départemental des Ardennes pour intégrer les modifications nécessaires,

Vu l'avis favorable de la Commission des Finances du 27 septembre 2017,

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- * **décide** de statuer sur cette demande d'avenant sans réunir la Conférence des Maires, d'autant qu'il s'agit de flécher une somme à l'intérieur de l'enveloppe dédiée à la Commune de REVIN,
- * **approuve** la demande de premier avenant au Contrat de Territoire modifiant la répartition des sommes à l'intérieur des crédits réservés à la Commune de REVIN,
- * **donne délégation** au Président pour finaliser et signer tous les documents afférents.

Pour extrait conforme
Le Président

Bernard DEKENS

